

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de

Saint-François-de-Sales

Aux Contribuables de la susdite municipalité

## AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné,

Renaud Blanchette de la susdite municipalité,

### **Séance d`adoption du budget 2022**

Que lors de la séance de conseil du 6 décembre 2021, par sa résolution 2021-204 , le conseil municipal a fixé la séance d`adoption du budget pour l`exercice 2022, le 20 décembre 2021 à 15 heure à la salle communautaire au 350 rue des Pionniers St-François-de-Sales.

QU`il s`agit d`une séance publique où tous les citoyens y sont admis, bien sûr en respectant les mesures sanitaires (masques et distanciation).

Il est à noter que lors de cette séance, le sujet ainsi que toutes questions et délibérations ne doivent portés que sur le budget

**DONNÉ à Saint-François-de-Sales ce 10<sup>e</sup> jour de décembre 2021 deux mille vingt-et-un.**

---

**Renaud Blanchette**

#### CERTIFICAT DE PUBLICATION (ARTICLE 335)

Je, soussigné, Renaud Blanchette résidant à Saint-François-de-Sales certifie sous mon serment d`office que j`ai publié l`avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil, entre 13h et 14h30 heures, ce 10<sup>e</sup> jour de décembre 2021 deux mille vingt-et-un.

---

**Renaud Blanchette**  
Directeur-général